Devoir surveillé – école et loisirs : matières, emploi du temps, sports et goûts — niveau ★★★

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · Espagnol 5e

Nom : _____ Date : _____ Note : _____ / 20

Les réponses doivent être rédigées et justifiées. Soigne l'orthographe et la présentation.

Exercice 1 – Qui a raison ? *(4 pts)*

Léo et Inès ne traduisent pas la même chose. Dis qui a raison et explique pourquoi l'autre se trompe.

a) « Mes parents adorent danser et chanter. » Léo : *A mis padres les encanta bailar y cantar.* Inès : *A mis padres les encantan bailar y cantar.*

b) « Les danses de mon grand-père font rire ma sœur. » Léo : *A mi hermana le hace gracia los bailes de mi abuelo.* Inès : *A mi hermana le hacen gracia los bailes de mi abuelo.*

c) « Je joue de la batterie dans la salle de musique. » Léo : *Toco la batería en el aula de música.* Inès : *Juego a la batería en la aula de música.*

d) « C'est au tour de mon frère de lancer le dé. » Léo : *Mi hermano toca tirar el dado.* Inès : *A mi hermano le toca tirar el dado.*

Exercice 2 – Erreurs cachées *(4 pts)*

Extrait d'un courriel. Dans chaque ligne, un seul des deux passages soulignés est faux : repère-le, corrige-le et justifie.

a) Los viernes tengo música: a la profesora gusta mucho cantar con nosotros.

b) Mi hermano prefiere el pádel, pero a mí me gusta muy el tenis.

c) Después del instituto, voy al parque y monto a bici con mi primo.

d) En España, el curso empieza en septiembre; en Chile, empieza en enero.

Exercice 3 – Problème — choisir une activité *(5 pts)*

Martina et son petit frère Daniel choisissent une activité pour l'année. Lis le message de Martina et le tableau, puis réponds en espagnol.

Tengo doce años y estoy en primero de la ESO. Las clases terminan a las dos y media. Los lunes y los miércoles tengo clase de inglés en una academia, de cinco a seis. Me encantan los deportes de raqueta, pero no me gusta nada nadar. Mi hermano Daniel tiene diez años: le apasiona la música, pero le aburren los juegos de mesa.

Actividad	**Días**	**Horario**	**Lugar**
Judo	lunes y miércoles	de 17:00 a 18:00	el polideportivo
Pádel	martes y jueves	de 18:00 a 19:00	la pista de pádel
Natación	martes y viernes	de 17:30 a 18:30	la piscina
Guitarra	miércoles	de 16:00 a 17:00	la Casa de la Cultura
Ajedrez	viernes	de 16:30 a 18:00	la Casa de la Cultura

a) Martina ne peut pas faire de judo. Explique pourquoi, avec les horaires.

b) Elle ne choisit pas la natation. Explique pourquoi, en parlant d'elle (3^{e} personne).

c) Quelle activité choisit-elle ? Écris une phrase complète avec le bon verbe, les jours et le lieu.

d) Daniel veut une seule activité, liée à ce qui le passionne. Laquelle ? Et pourquoi n'ira-t-il pas aux échecs ? Justifie les deux réponses avec ses goûts.

e) Le mercredi, leur mère les accompagne. Écris où va chacun des deux enfants et à quelle heure (*ir a* + lieu).

Exercice 4 – Dire autrement *(4 pts)*

Récris chaque phrase sans changer son sens, avec la structure indiquée.

a) *Prefiero el baloncesto.* → avec *gustar más.*

b) *Mis primos odian los deportes de invierno.* → avec *gustar* et *no … nada.*

c) La professeure à un élève : *Lee el texto y contesta a las preguntas.* → la même consigne à toute la classe.

d) *«Me apasiona la música y me encanta tocar el piano», dice Clara.* → en parlant de Clara et de sa sœur (commence par *A Clara y a su hermana…*).

Exercice 5 – Traduire : les pièges *(3 pts)*

Traduis en espagnol.

a) Tous les samedis, nous jouons au volley à la plage, mais mon frère préfère faire du judo.

b) — Est-ce que les maths te plaisent ? — Non, elles ne me plaisent pas du tout : elles sont difficiles.

c) (à deux amis, avec le verbe *apetecer*) Vous avez envie de jouer au padel jeudi ?

Bon courage !

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).